

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 10 juillet 2022 à 10h30
SAINT-AVOLD



Présents : Samuel BOBER, Philippe BORDES, Thierry CONSTANTIN, Anneline GREVIN, Pierre KRUTTEN, Nicolas KUNTZ, Françoise NOMINE, Christophe PORTE, Franck SCHOUVER,

Excusés : Florian CONSTANTIN, Rémi HOSY, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Richard VIBERT

Non-Excusés : Patrick BAYARD, Michel CARE, Didier KESSLER

Assistent : Stéphane LAMIRAND, Jérôme SANCHIS, Patrick STAUDT, Christian MISTLER

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle remercie le club de Saint-Avold pour l'accueil sur leurs installations. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait tout d'abord un point sur l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le samedi 2 juillet, en même temps que les Inter-Comités. C'est la raison pour laquelle le CD57 n'a pas été représenté. Elle laisse la parole à Christophe PORTE, présent en temps que Président de la LGETT, pour faire un compte-rendu de celle-ci.

Celui-ci évoque les principales nouveautés pour la saison à venir :

- Le changement de nom de la licence traditionnelle (en licence **compétition**) et de la licence promotionnelle (en licence **loisir**)
- La création de deux nouvelles licences : **découverte**, pour les premières séances en club et **liberté**, pour la pratique hors club.
- L'appel aux ligues et comités pour le financement de Spid v2 et de ses futures évolutions. Les coûts seront répartis ainsi : 50% par la FFTT, 25% par les Ligues et 25% par les Comités.
- La création d'une Fondation Jacques Secrétin (sous l'égide de la Fondation du sport), qui œuvrera pour le Ping citoyen, l'inclusion et l'insertion sociale grâce au tennis de table.

Françoise NOMINE reprend ensuite la parole pour aborder les Inter-Comités, qui ont eu lieu à Thionville, les 2 et 3 juillet. Elle remercie très sincèrement tous les bénévoles du CD57 qui se sont rendus disponibles pour aider à cette très belle organisation. Elle salue également le travail de Thionville TT mais surtout des deux salariés du CD57TT qui ont réussi à proposer une manifestation de grande qualité et appréciée de toutes les délégations présentes.

Point 2 : Point statistiques

Présentation est faite des chiffres licenciés au 30 juin 2022.

Il apparaît une hausse certaine par rapport à la saison dernière : 2604 contre 2055, mais néanmoins en baisse par rapport à la saison 2019/2020 : 2883.

Plus en détail, on s'aperçoit que les licences traditionnelles sont passées de 1394 à 1221 et désormais à 1308. On peut donc espérer un retour à environ 1400 licences compétition la saison prochaine.

Côté licences promotionnelles, la baisse est plus marquée : 1489, puis 834 et enfin 1296.

Lors de la saison 2022/2023, l'objectif sera de se rapprocher au maximum des 3000 licenciés.

Christophe PORTE est rassuré de voir que le nombre de licences traditionnelles est presque à l'équilibre par rapport à la saison 2019/2020, car au niveau national la baisse est très marquée.

Stéphane LAMIRAND complète en présentant les chiffres des inscrits au Critérium Fédéral. Ceux-ci sont extrêmement positifs, puisqu'en hausse par rapport aux deux dernières saisons : 309 contre 292 et 224.

La Moselle est le seul département du Grand Est à être en hausse. Le signe que cette compétition se porte bien et que le cœur des compétiteurs du département sont toujours présents.

Pour terminer sur ce point, Stéphane LAMIRAND évoque l'arrêt possible de deux clubs : Phalsbourg d'ores et déjà absorbé par Niderviller et Marange-Silvange, qui prendra une décision dans les jours à venir.

Cela doit alerter sur les dégâts causés par la crise sanitaire concernant l'investissement des bénévoles et le CD57 devra être vigilant dans les semaines et mois à venir, afin d'accompagner au mieux les associations en difficulté.

Point 3 : Point financier

3.1 Etat des comptes

La Trésorière Générale Anneline GREVIN, donne l'état des comptes du Comité Départemental, avec les chiffres pour chacun d'entre eux.

Il en ressort la très bonne santé financière du Comité.

Les deux organisations (WTT et Inter-Comités), ainsi que plusieurs subventions ont permis de réaliser un exercice très correct. L'achat d'un minibus pour les déplacements de Jérôme SANCHIS reste un investissement conséquent mais celui-ci sera absorbé sur plusieurs saisons.

3.2 Tarifs 2022/2023

Stéphane LAMIRAND présente les tarifs de la saison 2021/2022 et interroge les membres sur la possible évolution pour la saison prochaine.

Françoise NOMINE indique qu'aucune augmentation n'a eu lieu depuis maintenant trois saisons et qu'il peut être intéressant de légèrement augmenter certains tarifs.

Un point complet est ainsi fait et une nouvelle grille tarifaire voit le jour. Celle-ci sera adressée aux clubs dans les prochains jours.

3.3 Indemnisation cadres

Dans la continuité du point sur les tarifs, Jérôme SANCHIS présente l'actuelle grille relative à l'indemnisation des cadres. Afin de faciliter le recrutement de techniciens sur les différents stages et compétition il propose de réajuster celle-ci à la hausse.

Une comparaison avec les tarifs LGETT est présentée et la proposition de Jérôme SANCHIS est validée à l'unanimité.

Point 4 : Commission Technique

Jérôme SANCHIS prend ensuite la parole pour aborder plusieurs points concernant le secteur Technique.

4.1 Section sportive départementale

Un bilan de la saison est fait et la rentrée prochaine est abordée. Aucune entrée n'est à signaler, mais plusieurs contacts très positifs en vue de la rentrée 2023/2024 ont eu lieu ces dernières semaines.

Un stage de rentrée à Espalion aura lieu fin août.

Enfin, la structure est toujours à la recherche de relanceurs pour les différentes séances à Metz et à Maizières-lès-Metz. Un budget est prévu pour cela, mais reste à trouver les personnes disponibles.

4.2 Groupe Moselle Détection

Une réflexion est menée actuellement sur le fonctionnement du GMD l'an prochain. En effet les derniers entraînements sur le deuxième site de Saint-Avold se sont un peu essoufflés en fin de saison.

L'idée de regrouper tout le monde sur un seul site à chaque fois pourrait permettre une meilleure affluence.

4.3 Inter-Comités 2022

Jérôme SANCHIS enchaîne en évoquant l'édition 2022 des Inter-Comités. 2 équipes ont été engagées, soit 13 joueurs et 4 coachs.

De l'aveu de tous, les équipes se sont bien comportées, et ont bien vécu ensemble.

L'équipe 1 termine à une rageante 4^{ème} place, qui reste positive au regard des absences de plusieurs joueurs majeurs.

L'équipe 2, avec deux absents, termine 8^{ème}, ce qui reste très positif.

On pourra regretter les difficultés à composer deux équipes complètes, notamment sur les petites catégories. A noter également une absente de dernière minute, qui n'a prévenu que son club, mais pas le CD57TT.

4.4 Monde scolaire

Jérôme SANCHIS présente son action des dernières semaines, en lien avec le monde scolaire. Il est notamment évoqué la construction d'un livret pédagogique, avec l'Education Nationale. Celui-ci sera diffusé aux Conseillers pédagogiques à qui a déjà été fait une présentation des actions possibles en milieu scolaire.

Les écoles intéressées pourront également être destinataires de ce document.

Jérôme SANCHIS présente ensuite son planning de la saison 2022/2023 avec plusieurs interventions prévues sur les écoles de Moselle. Il débutera en septembre à Château-Salins.

L'idée sera de montrer qu'il est possible de faire pratiquer le tennis de table sans beaucoup de matériel. Et que des clubs à proximité sont en capacité d'accueillir les jeunes intéressés dans la continuité.

Christophe PORTE propose de faire remonter à la FFTT la possibilité de créer une licence associée au monde scolaire, afin de faciliter la licenciation des participants aux cycles scolaires.

Point 5 : Commission Sportive

5.1 Règlements sportifs

Stéphane LAMIRAND présente les règlements 2021/2022 et propose de ne faire aucun changement pour la saison 2022/2023.

L'ensemble des membres présents donnent leurs accords.

Pierre KRUTTEN suggère d'intégrer le règlement du Championnat de Moselle d'Ultimate à nos règlements départementaux. Après réflexion, et étant donné que l'Ultimate Ping n'est pas reconnu au niveau national, cette compétition gardera un positionnement en marge.

Doit se poser également la question du nom de cette compétition, étant donné que le nom « Ultimate-Ping » est déposé.

5.2 Calendrier 2022/2023

Stéphane LAMIRAND présente le calendrier prévisionnel de la prochaine saison.

La grande nouveauté est l'intégration d'un deuxième trophée Poussins/Benjamins, afin d'augmenter le nombre de compétition pour ces catégories d'âges.

La version adressée aux membres il y a quelques jours fait l'objet de plusieurs remarques. Le Comité Directeur choisit notamment de déplacer les Championnats de Moselle Vétérans du 13 novembre au dimanche 15 janvier.

La nouvelle version sera adressée aux clubs dans les jours qui suivent la réunion.

Point 6 : Eté Ping

Stéphane LAMIRAND présente le calendrier de l'opération « l'Eté Ping en Moselle ! » et revient sur la première étape qui a eu lieu à Maizières-lès-Metz le 8 juillet. Celle-ci fut une grande réussite.

Pour la suite du programme, l'objectif sera de maintenir cette bonne dynamique.

En parallèle de cette opération, le CD57TT est également partenaire de la Caravane Terre de Jeux du Département de la Moselle.

Nous serons présents à Lemberg le 12 juillet et à Langatte le 31 août. En parallèle, les clubs de Forbach, Manom et Basse-Ham animeront un stand sur deux caravanes, dans le courant du mois de juillet.

Point 7 : Divers

7.1 Assemblée Générale 2022

Celle-ci aura lieu le dimanche 11 septembre à Nilvange. C'est le club de Knutange-Nilvange qui sera en charge de l'organisation.

Un repas est prévu à l'issue de la réunion. Les membres du Comité Directeur seront conviés.

7.2 Fête du Sport

Celle-ci aura lieu à Metz, les 3 et 4 septembre prochains. Cette année nous bénéficierons d'un stand à l'intérieur des Arènes, ce qui est un plus non négligeable.

Comme l'an dernier, le club de Metz TT sera sollicité pour coanimer avec nous, en sachant que l'idée est d'avoir toujours un minimum de 4 personnes sur le site.

Les membres du Comité Directeur disponibles, sont invités à se manifester dans les prochaines semaines.

7.3 Journées promotion

Stéphane LAMIRAND revient sur les récentes manifestations auxquelles le CD57TT a pris part :

- Journée Olympique à Forbach le mercredi 22 juin
- Sur la remorque du Pat à Maizeroy le vendredi 24 juin
- Fête du Sport de la Communauté de Communes de Cattenom et environ le samedi 25 juin

7.4 Hello Asso

Jérôme SANCHIS informe les membres de la création d'un compte sur Hello Asso, afin de faciliter le règlement des stages et différentes compétitions.

7.5 Partenaire textile

Jérôme SANCHIS termine en évoquant la fin prochaine du contrat avec Dauphin/Butterfly. Dans l'optique d'un nouveau partenariat il a démarché plusieurs contacts et le CD57 s'orienté donc vers un accord avec Wack Sport et la marque Andro.

Dans le cadre de celui-ci, il présente le projet d'achat de textiles pour les équipes de Moselle mais aussi pour la section et le GMD.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 12h30.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned on the right side of the page.